

SAUMON RHIN

Infos

N° 5 M A R S 1 9 9 7

EDITO

Par Adrien Zeller.

Le Plan Saumon 2000, initié en 1992, vise à assurer par la réintroduction du saumon dans le bassin du Rhin, une restauration de la qualité des eaux et des milieux rhénans.

Des travaux consistant à supprimer des obstacles hydrauliques sur le réseau hydrographique ont été engagés par les Collectivités alsaciennes, permettant la circulation des poissons migrateurs et en particulier du saumon ; des passes à poissons ont été aménagées sur les barrages de l'Ill entre COLMAR et ERSTEIN.

Les premiers résultats sont encourageants avec la capture du premier saumon en juillet 1995 au pied du barrage d'IFFEZHEIM, prouvant par là même le retour à une certaine qualité de l'eau du Rhin.

Mais, ces événements ne constituent qu'une première étape du programme de restauration écologique du Rhin.

Il est, en effet, indispensable que les barrages d'IFFEZHEIM et de GAMBSHEIM situés sur le Rhin, soient équipés de passes à poissons adaptées et efficaces. Celles-ci conditionnent la remontée du saumon jusqu'aux frayères les plus intéressantes d'Alsace. Sans ces aménagements, les efforts déployés par l'Association Saumon-Rhin et les Collectivités

Suite en page 2

Equipement de passes à poissons des barrages de l'ill entre Erstein et Colmar



Passes à poissons sur l'ill à Benfeld

La réfection des barrages de l'ill entre Colmar et Erstein assurée sous la maîtrise d'ouvrage de la région Alsace, a permis par la même occasion d'équiper ces ouvrages de dispositifs de franchissement pour les espèces piscicoles. Les travaux se sont déroulés sous la Conduite d'Opération de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) d'août 1992 à novembre 1996. Ils concernent 11 barrages sur une distance de 50 km.

Les passes à poissons ont été conçues par le bureau d'études Fish-pass et validées par le Conseil Supérieur de la Pêche.

Pour 10 ouvrages, il s'agit de passes à bassins successifs composées de 4 à 7 bassins suivant la dénivellée. Un ouvrage est de type «à ralentisseur de fond».

Chaque passe comprend un équipement spécifique pour la migration des anguilles. Il se présente sous la forme d'une plaque fixée sur une paroi de la passe et garnie par un substrat composé de fibres synthétiques permettant la reptation des jeunes anguilles.

Le coût de ces aménagements se chiffre à 9 millions de francs H.T. et financé au titre du Contrat de Plan Etat-Région avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse :

- Etat, Ministère de l'Environnement: 42,5 %
- Région Alsace: 42,5 %
- Agence de l'eau: 15 %*

Une étude de la migration du brochet par radiopistage va être mise en place afin de tester l'efficacité de ces passes à poissons pour cette espèce. Elle se fera sur les deux départements et concernera le Conseil Supérieur de la Pêche, les fédérations de pêche du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. L'association Saumon-Rhin mettra à leur disposition une partie du matériel, et l'expérience acquise pour le radiopistage des saumons et truites de mer ne pourra être que bénéfique.

La passe à poissons de Huttenheim est équipée d'une chambre de visualisation. Une caméra sera installée au printemps prochain pour déterminer quelles espèces empruntent la passe.

* Aide qui représente 30% de 5,2MF TTC sur la 2^e tranche (6 ouvrages).

alsaciennes resteraient vains. La signature de la convention entre les Etats français et allemand et les producteurs d'électricité est attendue au mois de mars 1997. Elle permettra l'engagement des travaux au barrage d'IFFEZHEIM, ceux de la chute de GAMBSHEIM étant prévus trois ans plus tard.

En complément de la réalisation d'ouvrages de franchissement, le Plan Saumon 2000 comporte la restauration et la réhabilitation des milieux alluviaux, pour assurer des conditions propices à la reproduction du saumon. Le programme de remise en état des anciens bras du Rhin concourt à cet objectif.

En outre, le projet de désignation de la bande rhénane au titre de la convention de RAMSAR relative aux zones humides d'importance internationale s'inscrit dans la perspective du projet écologique global, et proposera des lignes directrices pour le développement durable de la zone transfrontalière du Rhin Supérieur. De même le lancement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) nappe-III-Rhin, permettra, à l'échelle régionale, d'assurer la gestion globale des cours d'eau et des milieux associés, et en particulier des écosystèmes de la bande rhénane, tenant compte des relations entre les différents hydrosystèmes de la plaine d'Alsace.

Le plan Saumon 2000, symbole de la réhabilitation en cours du Rhin, illustre le principe de la solidarité amont-aval du bassin rhénan, avec des partenaires impliqués tant à l'échelon régional, qu'au niveau international.

L'Alsace est partie prenante de cette remarquable ambition que constitue le Plan Saumon 2000, au titre de l'enjeu prioritaire de la préservation de la qualité des eaux et du maintien, voire de la reconquête d'un réseau de milieux naturels, sur le territoire régional et en particulier sur la frange rhénane et le réseau de l'III.

Adrien ZELLER

Président du Conseil Régional d'Alsace
Député du Bas-Rhin
Maire de Saverne

Le radiopistage des salmonidés



Radiopistage le long du Rhin.

Principe

A l'aide de radioémetteurs miniatures que l'on fait ingurgiter aux poissons, il est possible de suivre leurs déplacements grâce à un récepteur. Ainsi deux opérations ont été réalisées en 1996, l'une concernant la dévalaison des saumoneaux (smolts) et l'autre concernant la remontée des adultes.

Dévalaison

Une dizaine de smolts ont été équipés avec des émetteurs adaptés à leur taille, afin de suivre leurs déplacements entre le contre-canal de drainage et le Rhin. Les smolts ont été capturés dans le piège de dévalaison situé à Strasbourg, en face de l'usine d'incinération du Rohrschollen.



Implantation d'un émetteur.

Cette technique a permis de constater que les saumons avaient un problème d'orientation dans le bassin du port de Strasbourg qu'ils doivent traverser. Ce phénomène est sans doute lié au manque de courant pour les guider directement à la jonction avec le Rhin. Mais malgré cette difficulté ils ont quand même pu rejoindre le fleuve.

Remontée des adultes

L'objectif de l'étude est de suivre les salmonidés migrateurs adultes de retour de mer pendant leur migration depuis le bar-

rage d'Iffezheim, où ils sont capturés et marqués, jusqu'à leurs zones de frayère. Ce suivi permet d'évaluer la durée de la migration, les zones de repos, la difficulté des poissons à franchir les obstacles, et ainsi de prévoir la construction de passes à poissons sur les barrages difficilement franchissables. De plus, cette étude permet de repérer les zones de frayère qui feront l'objet d'une surveillance et d'une protection particulière.



Emetteur pour salmonidés adultes.

Saumons

19 poissons ont été marqués et relâchés en amont du barrage d'Iffezheim; 15 d'entre eux sont entrés dans l'III, dont la confluence se situe en aval du second obstacle sur le Rhin, le barrage hydroélectrique de Gamsbheim. Sur ces 15 poissons, 12 ont réussi à rejoindre la Bruche, affluent de l'III, où l'essentiel des alevinages en 1993 et 1994 avaient été réalisés.

Truites de mer

10 poissons ont été marqués et relâchés en amont du barrage d'Iffezheim. 6 poissons se sont dirigés vers le barrage de Gamsbheim. 4 poissons sont entrés dans l'III dont un a continué dans la Bruche jusqu'à Molsheim.



Saumon équipé d'un émetteur avec l'antenne ressortant par les ouïes.



Isidore, Anatole, Clémence et les autres...

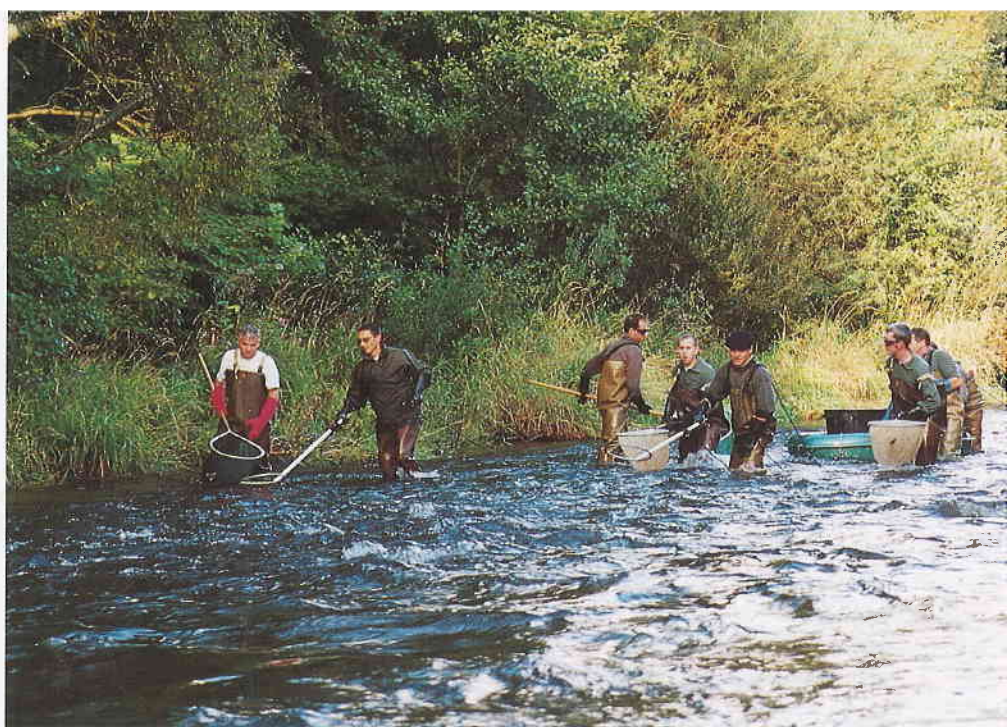
Le suivi des saumons et truites de mer par radiopistage a bénéficié d'une couverture médiatique par Radio-France Alsace. C'est ainsi que les auditeurs ont pu suivre les pérégrinations de d'Artagnan, Basile, Ernestine et consorts tous les samedis à 12 h 30. En effet chaque poisson équipé d'un émetteur a été baptisé suivant son sexe, un des buts de l'opération étant notamment de découvrir des couples parmi ces poissons. Les saumons ont tenu leurs promesses, chaque semaine ayant eu son flot de déplacements et de formation de couple sur les zones de fraie en fin de saison.

Reproduction artificielle et préparation des repeuplements pour 1997



Lâcher d'alevins de saumon au stade nourri.

Durant l'hiver 1996-97 des opérations de reproduction artificielle ont été effectuées sur les poissons de souche Loire-Allier élevés dans les cages flottantes de Friesenheim. Au total une cinquantaine de femelles avoisinant les deux kilogrammes ont fourni un total d'environ 100 000 oeufs. Il n'est pas encore possible de dire à cette heure si cette opération est pleinement réussie en raison du temps de développement des oeufs relativement long. De telles reproductions ont également été effectuées à la pisciculture fédérale de Boismont et à la pisciculture de Huningue.



Contrôle des densités de juvéniles de saumons par pêche à l'électricité.

Des oeufs originaires de Bretagne et du Sud-Ouest viendront compléter notre propre production afin d'atteindre l'objectif de 220 000 alevins prévu pour 1997.

Repeuplements 1996

En 1996, les repeuplements de saumons atlantiques ont été volontairement réduits du fait du retard pris pour la réalisation de la passe à poissons d'Iffezheim, mais pour la première fois des alevins de la souche Loire-Allier ont été lâchés.

Au total 130 401 alevins exactement ont rejoint l'Ill et ses affluents (Bruche, Giessen, Liepvrette, Fecht, Doller) et le Vieux-Rhin.

A cela se rajoutent 13 075 alevins de truite de mer lâchés dans la Lauter et issus des géniteurs capturés dans le Rhin au pied du barrage hydroélectrique d'Iffezheim.

Les salmonidés juvéniles sont relâchés à deux stades de leur développement :

- Le stade vésicule résorbée : l'alevin mesure de 2 à 3 cm environ et n'a pas encore été nourri. Il est lâché au mois d'avril.
- Le stade alevin nourri : le poisson mesure de 3 à 5 cm et a déjà été nourri en bassin d'élevage. Il est lâché entre le début du mois de mai et le début du mois de juillet. L'alevin au stade vésicule résorbée présente plusieurs avantages ; par sa taille réduite son transport est facilité et le coût de production est moindre. Par contre le fait de le lâcher plus tôt implique de privilégier les cours d'eau qui se réchauffent rapidement et qui procure par la même occasion une alimentation suffisante dès le lâcher.

Le suivi des juvéniles dans le milieu naturel.

Le suivi des juvéniles par pêche électrique permet de connaître leur taux de survie estival et les densités présentes dans le cours d'eau.

Comme les années précédentes, la Bruche et le Vieux-Rhin confirment leur valeur, par contre la Doller qui présente habituellement de bons résultats n'a pas tenu ses promesses cette année. Cependant la capture de nombreux ombres et truitelles de l'année a permis de mettre en évidence que ce n'est pas la qualité de l'eau qui est la cause de mortalité des saumons. En 1995 les premiers repeuplements sur la Liepvrette laissaient entrevoir des perspectives intéressantes pour les années suivantes, mais une grave pollution a décimé l'ensemble de la faune aquatique sur plusieurs kilomètres, il n'était donc plus utile de procéder à nos pêches de contrôle sur cette rivière.



Lâcher d'alevins de saumon dans la Bruche dans un milieu favorable à leur développement.

Captures de saumons et de truites de mer adultes dans le Rhin

Les pêches à l'électricité sont effectuées en bateau sous le barrage hydroélectrique d'Iffezheim situé sur le Rhin car c'est le premier obstacle rencontré par les poissons migrateurs.

Du 14 mars au 9 décembre 1996, 37 opérations ont eu lieu et se sont soldées par la capture de 23 saumons et 63 truites de mer. La taille des saumons était comprise entre 59 et 82 cm, avec une moyenne de 70 cm. La plupart des poissons avaient séjourné 2 ans en eau douce (Bruche) et un peu plus de 1 an en mer, seul le plus grand saumon avait passé 2 ans en milieu marin. Pour les truites de mer les tailles se sont échelonnées entre 42 et 75 cm, avec une moyenne de 58 cm.



Brèves

La pêche de la truite de mer est interdite sur l'ensemble des cours d'eau, à l'exception du Rhin du 14 juin au 21 septembre 1997. La pêche du saumon est interdite dans tous les cours d'eau. Cependant, nous attendons des nouvelles de vos captures accidentelles de saumons pour compléter nos informations sur cette espèce (date de capture, taille, lieu, prélèvement d'écaille).

570 jeunes saumons originaires des géniteurs qui ont remonté le Rhin en 1995 passeront le stade de la smoltification au laboratoire de l'aquarium de Nancy. Ils seront récupérés au printemps 1997 et répartis sur plusieurs sites d'élevage pour devenir de futurs reproducteurs.

Les 9 et le 10 juillet derniers une visite de terrain a été organisée par



Visite sur le terrain pour les partenaires du Programme Saumon 2000

le Conseil Supérieur de la Pêche et l'Association Saumon-Rhin à l'attention de leurs partenaires européens (délégations suisse, allemande et belge). L'objet était de présenter les différents champs d'investigation sur le terrain, entre autres les pêches électriques de géniteurs, le radiopistage et l'élevage de juvéniles...

Le projet d'aménagement d'une passe à poissons sur un bras de l'Ill à Strasbourg,

Qualité de l'eau

Le saumon atlantique est considéré comme un indicateur biologique de la qualité de l'eau. Son retour dans nos cours d'eau indique donc une amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau des rivières empruntées par le grand migrateur.

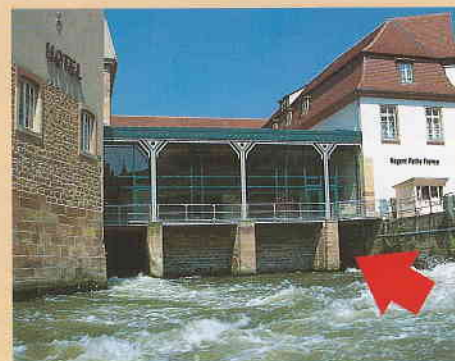
Ceci confirme les analyses effectuées par la Direction Régionale de l'Environnement pour l'Agence de l'Eau, qui s'investit dans la surveillance de la qualité de l'eau. Les résultats publiés dans le cadre du Réseau National de Bassin indiquent que le Rhin a retrouvé une bonne qualité d'eau, de même que l'Ill à Strasbourg et la Bruche à Holtzheim et à Gresswiller, qui sont des stations de référence.

Cette amélioration de la qualité de l'eau est effective depuis 1993 pour ces cours d'eau.

sur le site des «Anciennes Glacières» dans le secteur de la

Petite France est en bonne voie. Le début des travaux est prévu pour le printemps 1997 et seront réalisés par le Service de la Navigation de Strasbourg. L'opération de radiopistage a démontré qu'il

est impératif d'équiper rapidement ce point de blocage.



Entrée de la future passe à poissons

Bulletin d'information de l'Association SAUMON-RHIN
1, rue de Nomeny - 67100 STRASBOURG - Tél./ Fax 03 88 84 85 25

Réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne, de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional d'Alsace.
Responsable de la publication : Jean-Jacques KLEIN
Responsable de la rédaction : Gabriel EDEL

Crédit photos: Association Saumon-Rhin et DRIRE.

Alsace
Conseil Régional



Agence de l'eau
Rhin-Meuse

